



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRA-ORDINAIRE
CONVOCATION

La séance plénière de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire du comité régional de cyclotourisme d'Occitanie, portant sur l'année 2025, se déroulera

le dimanche 30 novembre 2025, de 9h00 à 13h00

(accueil à partir de 8h30)

Salle des fêtes

32230 MONLEZUN

L'ordre du jour est le suivant :

Ouverture (discours et propos introductifs)

1 - PARTIE STATUTAIRE

1.1 – Rapports statutaires (faits marquants)

1.2 – Résultats des votes des rapports statutaires

1.3 – Résultats de l'élection au Comité Directeur

1.4 – Résultats du vote des résolutions

2 - PARTIE "ÉCHANGES AVEC LA SALLE"

3 - PARTIE "REMISE DES RÉCOMPENSES"

Allocution de clôture

Le président,

Michel Fontayne